



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cotisations

Question écrite n° 66315

Texte de la question

Alors que le Gouvernement annonce depuis des mois sa volonté de renforcer l'apprentissage, filière de formation ayant prouvé son efficacité, M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes sur la difficulté que pose pour les employeurs la remise en cause de l'exonération des cotisations patronales entre la date d'obtention du diplôme et la fin du contrat. Il lui demande de lui préciser ses intentions quant à cette mesure pénalisante pour le dispositif d'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66315

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5520